



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026
Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MAI 2019

Sont présents : Francine BARTHES, Emma DEMENITROUX, Marie-Claude DESJARDINS, Judith EVANS, Janine FRAYSSE, Maïté GASULLA, Marie LE MAILLOUX, Jean-Claude LAPRADE, Jean-Pierre LAUGA, Fredéric PORCHY

Absents excusés : Jacques ALARCON, Yvette DULAC, Christian NADALET.

1. Adoption du PV du CA du 19 mars

Ce PV ne peut pas être validé sans l'approbation du CA de deux modifications :

- Dans l'alinéa 4 : le CA entérine la décision de faire une carte de visite en remplacement de la plaquette. Cette carte de visite aura un flash-code, système beaucoup plus pratique de visualisation du site.
- Dans l'alinéa 5 : les 48€ d'aide aux choristes qui chantent à Vaison le Romaine concernent TOUS les choristes y compris ceux qui ne prennent pas le bus.

Ces deux modifications ayant été entérinées à l'unanimité, la séance peut commencer.

2. Courriels/E-mails, langage, problèmes

Judith demande à ce que les mails ne soient pas envoyés à tous sans que ce soit justifié. Faire une réponse à tous systématiquement est le meilleur moyen d'arriver à saturation et que l'on ne lise plus rien. Judith propose d'envoyer un courriel à tous les choristes avec les informations suivantes:

- Eviter les trop gros caractères, les majuscules systématiques et la couleur (forme d'impolitesse). La couleur noire est la plus appropriée.
- Relire chaque mail avant de l'envoyer afin de ne laisser paraître aucune trace de colère ou d'irrespect.

3. Concert du 25 Mai

Christian a envoyé le programme du concert du 25 mai afin de permettre l'élaboration du programme-papier:

Pour Luminance :Gounod :	Ave Maria,
Rheinberger :	Tribulations n°1
Lotti :	Crucifixus à 8 voix
Mendelssohn :	Jesu Meine Freude
Whitacre :	Lux Aurumque

Chants communs	Fauré : Tu Es Petrus Rheinberger : Abendlied Rachmaninov : Bogoroditse Devo Gjeilo : The Ground
----------------	--

Le programme de Pleins Sons sera définitif après les deux prochaines répétitions, soit le 15 mai.

Programme-papier : Marie se charge de l'élaborer, mentionnant entre autre, le nom des œuvres et leur compositeur. Ce sera un format A4, plié en 2 ou 3. Judith va l'aider avec ce travail.

Logistique

Jean Pierre a préparé les 4 spots habituels à halogène s'il ne trouve pas d'ampoules à LED pas trop chères.

La tribune sur trois hauteurs sera possible si l'on n'accapare pas une estrade supplémentaire pour le chef. Jean-Pierre va confectionner une estrade avec de la récupération pour le chef.

SACEM : Francine va appeler la SACEM pour faire la déclaration, celle-ci devait être faite au moins 48h avant la manifestation. Notre adhésion à ACJ est à préciser.

« Une œuvre tombée dans le domaine public se trouve libre de droit et peut être exploitée sans autorisation préalable ni paiement de redevance 70 ans après le décès du compositeur- A ce délai peuvent s'ajouter des prorogations de guerre et, s'il y a lieu, la prorogation au bénéfice des auteurs morts pour la France »

S'en suit une discussion sur tous les compositeurs afin d'établir ceux qui sont décédés depuis 1949. Il y en a 4 (5 si *Da Pacem Domine* d'Arvo Pärt est retenu dans le programme de Pleins Sons): Young, Lungu, Whitacre et Gjeilo.

Billetterie

Janine a apporté les carnets de billets et le fond de caisse à l'Office du Tourisme. A ce jour, 5 places ont été vendues.

Affichage

Lundi prochain (le 13 mai) Jean-Pierre apportera toutes les pancartes pour affichage. Elles devront être posées une semaine avant le concert.

Francine, Janine et Maïté se sont proposées pour afficher dans Saint Gaudens.

Publicité : presse, radios, autres

Francine s'est occupée des panneaux lumineux ainsi que de faire passer des annonces dans les radios et les journaux locaux.

Le concert est bien mentionné dans le Magazine municipal d'informations de St Gaudens, infos n°19 Avril/Mai/ Juin 2019.

Fred aimerait avoir un petit format de l'affiche à insérer directement dans un mail. Judith l'envoie dès le lendemain.

Francine demandera à Pierre Vinsonneau de faire une annonce lors de la messe de dimanche prochain.

Judith propose de faire une affichette à déposer sur les bancs des spectateurs afin d'avoir leurs adresses mails .

Détails de la soirée : tenue, raccord..

Le concert est à 20h45. Le raccord est fixé à 17h

Jean- Pierre sera sur place à 15h30 et sera aidé de Gérard (compagnon de Francine) et de Stanislas (mari de Janine).

Arrivée du piano : voir avec Christian.

La billetterie sera ouverte à la Collégiale à 20h et sera tenue par Marie-Claude et une autre personne probablement Patrice Begué..

La tenue sera

pour les femmes : tout en noir: robe ou jupe longue couvrant les chaussures, ou pantalon large, haut noir. Des bijoux fantaisies et colorés sont conseillés.

pour les hommes : chemise blanche, veste et pantalon noirs, cravate grise

pour Luminance, sans cravate pour Pleins Sons.

Fred propose un repas sous forme d'auberge espagnole après le concert. L'idée est retenue par le CA. Il reste à décider où se fera ce repas. Le cloître reste une possibilité s'il fait assez chaud mais fin-mai ce n'est pas certain.

4. Questions diverses

Le concert pédagogique est prévu le 21 septembre. Francine a déjà réservé l'auditorium de 16h à 17h.

Fred demande à ce que la date, l'heure et le lieu, les œuvres chantées, lui soient communiqués rapidement pour que sa compagne puisse faire l'affiche.

Fred propose pour Pleins Sons uniquement un concert de Noël à la Collégiale avec Marc soit le 30 novembre, le 7 décembre ou le 14 décembre. Francine se charge de faire toutes les demandes.

Le programme de ce concert sera défini ultérieurement.

La séance s'est levée à 19h20